

ARTISANS • CRÉATEURS • COMMERÇANTS • PRODUCTEURS

Noël au Colosse

Appel à candidatures

Parc du Colosse · Saint-André

4, 5 & 6 décembre 2026

Ouverture au public : de 15 h à 22 h

Noël au Colosse est organisé par la mairie de Saint-André, l'Association des commerçants du Colosse et Kika & Co. Kika & Co assure toute la gestion des exposants et participe à l'organisation générale avec ses partenaires.

Professionnels, proposez votre candidature pour faire découvrir vos produits et créations dans une ambiance de Noël.

Des candidatures étudiées avec attention

Pour cette première édition de Noël au Colosse, une sélection sera effectuée afin de proposer une offre variée et harmonieuse. Elle tiendra compte des produits présentés, de la qualité de la présentation du stand et de son adéquation avec l'esprit de Noël.

Avoir participé à nos précédents événements ne garantit pas l'attribution d'un emplacement pour Noël au Colosse. Le dépôt d'un dossier ne vaut pas acceptation. Chaque candidat sera informé individuellement, en privé, de la suite donnée à sa demande, qu'il soit retenu ou non.

Un événement pour mettre vos créations en lumière

Une importante campagne de communication est prévue pour faire connaître l'événement et donner envie au public de venir découvrir vos stands. Décoration de Noël et animations viendront créer un cadre festif et attractif pour mettre vos produits et créations en valeur. Les organisateurs prennent également en charge le gardiennage de nuit et la sécurité de jour.

Les horaires à retenir

Installation : à partir de 13 h 30, selon les consignes de l'organisateur.

Présence : les trois jours, pendant toute l'ouverture au public.

Démontage : à 22 h, après la fermeture au public, selon les consignes de l'organisateur.

Clôture des candidatures : 30 octobre 2026.

Pour candidater : compléter la fiche et envoyer le dossier accompagné de photos du stand et des produits à kika.co974@gmail.com.

Votre emplacement

L'implantation comprendra deux food courts couverts et une zone située entre les deux food courts. Dans cette zone, les chapiteaux seront apportés par les exposants eux-mêmes. Sous les food courts, chaque exposant dispose d'un emplacement pour deux tables maximum.

L'emplacement sera attribué avec l'organisateur, selon les disponibilités et les besoins de l'événement. Une candidature ne vaut pas réservation.

200 € pour les trois jours

Tarif unique pour tous les exposants : sous les food courts couverts ou avec leur propre chapiteau.

Chapiteau personnel : blanc obligatoire, 3 × 3 m.

Installation et présentation

- Tous les exposants, y compris sous les food courts, doivent apporter leurs propres tables, chaises et équipements de présentation. Aucun mobilier n'est fourni.
- Prévoir son chapiteau lorsque l'emplacement attribué le nécessite.
- Veiller à la stabilité et à la bonne fixation de son installation.
- Présenter un stand soigné, décoré dans l'esprit de Noël.
- Tenue souhaitée, non obligatoire : porter au moins une des couleurs de Noël : blanc, rouge ou vert.
- Respecter les limites de l'emplacement, maintenir les passages libres et laisser son espace propre.
- Respecter les horaires et les consignes communiquées par l'organisation.

Responsabilité du matériel

Chaque exposant reste responsable de son matériel, de ses produits et de ses effets personnels, y compris la nuit. Le gardiennage ne constitue pas une prise en charge de ces biens. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation, sous réserve des responsabilités qui leur incombent légalement.

Électricité et activités alimentaires

Les besoins électriques doivent être déclarés dans la candidature : appareils, puissance et nombre de prises. Leur prise en charge reste soumise à la validation de l'organisateur.

Chaque exposant doit prévoir au moins une rallonge et une multiprise, à utiliser si nécessaire. Les exposants sous chapiteau doivent également apporter leur propre éclairage afin d'illuminer leur stand ; un éclairage LED est conseillé.

Les professionnels de l'alimentaire préciseront leurs installations, leurs modes de préparation et leurs besoins techniques. Les conditions propres à leur emplacement seront confirmées avec l'organisateur.

Le dossier à envoyer

- La fiche de candidature complétée et signée.
- Un justificatif d'immatriculation ou document équivalent selon le statut.
- Une attestation d'assurance professionnelle en cours de validité.
- Des photos récentes du stand et des produits proposés.
- Pour les activités alimentaires : les justificatifs adaptés à l'activité.

Envoi : kika.co974@gmail.com

Les modalités de règlement et la confirmation de l'emplacement seront communiquées aux candidats retenus.

Fiche de candidature exposant

Cliquez dans les champs pour saisir vos informations, puis enregistrez le PDF.

Nom et prénom

Nom commercial / structure

SIRET / immatriculation

Téléphone

E-mail

Adresse

Produits ou services proposés

Chapiteau personnel blanc 3 × 3 m

☐ Oui

☐ Non

Autre installation / dimensions

Besoin en électricité

☐ Oui

☐ Non

Puissance totale (W)

Nombre de prises

Appareils utilisés

Activité alimentaire / mode de préparation

Engagement du candidat

Je certifie l'exactitude des informations transmises et prends connaissance de la sélection et des conditions de participation. Si ma candidature est retenue, je m'engage à être présent les trois jours et à respecter les horaires, l'emplacement attribué et les consignes. Je prends connaissance du tarif unique de 200 € pour les trois jours, sous les food courts couverts comme avec mon propre chapiteau. Si j'apporte mon chapiteau, il doit être blanc et mesurer 3 × 3 m. Je reste responsable de mon matériel et de mes biens, conformément aux conditions ci-dessus.

☐ Lu et approuvé : j'accepte les conditions de participation.

Fait à

Date

Nom du signataire / signature